



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
05/07/2021

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Questions Financières Diverses

L'An Deux Mille Vingt et Un, le cinq juillet dans la salle des fêtes de la Mairie, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 20
Absents : 9

Présents : MM Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Chezeau, Diatta Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffé, Guillot, Jouve, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Peverelli.

Pour : 29
Abstentions : ...
Contre : ...

Excusé(e)s : Mme Bayle (pouvoir à Mme Garreaud), M. Dersi (pouvoir à M. Griffé), Mme Durif (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Jouve), Mme Keskin (pouvoir à Mme Mazellier), M. Noël (pouvoir à M. Michel), Mme Segueni (pouvoir à M. Peverelli), Mme Tolfo (pouvoir à M. Mazeyrat), M. Vallon (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Secrétaire : M. Jouve.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré

DÉCIDE le reversement de la subvention CDA au titre des sorties scolaires 2019/2020, d'un montant de 1358 € à l'école de Frayol, en raison de séisme du 11.11.2019 et du Covid 19, les sorties scolaires ont été réalisées en 2021.

DÉCIDE le reversement du don séisme de l'union des DDEN d'un montant de 2000 € aux écoles maternelles et primaires publiques de la commune en fonction des effectifs.

DÉCIDE dans le cadre de l'action « tout doux la reprise 2021 » mise en œuvre par le PRE de la caisse des écoles, d'effectuer les opérations sociales et comptables liées au recrutement de vacataires horaires. Les frais engagés seront remboursés à la commune par le budget de la caisse des écoles.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

